Image not found or type unknown

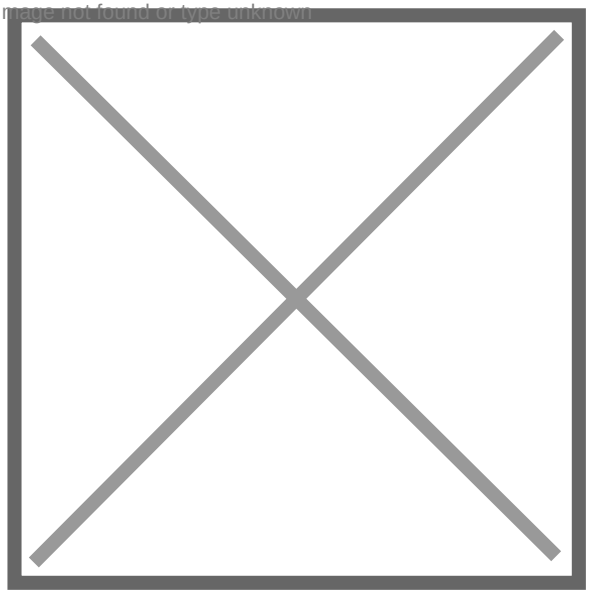

Vendeurs ne veulent pas débloquer argent compte séquestre

Par **Aidezmoi**, le **28/11/2008** à **14:29**

Bonjour,

Nous avons souhaité en début d'année acheter un bien immobilier en passant par agence. Cela n'a pu se faire car les organismes financiers nous ont refusé ce prêt?

Nous avons respecter les conditions mentionnées dans le compromis. Mais les vendeurs ne nous ont pas cru.

Par le biais de leur conseil juridique, ils nous ont demandé nos éléments financiers afin de leur prouver notre bonne foi. Nous leur avons transmis en Avril accompagnés d'une demande pour libérer notre agent bloqué sur compte séquestre.

Quelques temps après l'agence recevait un courrier disant que les vendeurs remettaient en cause la responsabilité de l'agence.

L'agence consent a faire un effort financier et demande aux vendeurs de faire une demande chiffrée accompagnée de justificatif.

Les vendeurs ne répondent qu'aujourd'hui (trois mois plus tard) demandant une somme très importante que l'agence refuse de payer.

Depuis Avril, nous n'avons aucun courrier de la part des vendeurs ou de leur conseil juridique. Nous savons juste, par le biais de l'agence, qu'ils refusent de nous rendre l'argent tant qu'une solution n'a pas été trouvée avec l'agence.

Que pouvons nous faire?

Par **chaber**, le **28/11/2008** à **16:20**

S'il y avait une clause suspensive sous réserve d'obtention des prêts et si la procédure a bien été respectée , la somme versée doit vous être restituée dans son intégralité

Le problème entre le vendeur de l'agence ne vous concerne pas.
Refaites une lettre recommandée avec mention "mise en demeure" avec AR au vendeur en réclamant votre dû et précisant que sans réglement par retour vous porter l'affaire en justice.

Par **Aidezmoi**, le **28/11/2008** à **16:43**

Merci pour votre réponse.

Le problème est qu'ils n'en ont rien à faire et qu'ils attendent de régler le problème avec l'agence (ils ont clairement dit à l'agence "Monsieur X. n'entend pas donner son accord (pour libérer la somme bloquée) tant qu'une solution n'a pas été trouvée)

Je me demande même s'il n'attendent pas que ça (d'aller au tribunal).

De plus engager un avocat coûte cher et la procédure doit être longue.

Nous (ex acquéreur) avons rdv début de semaine prochaine avec un conciliateur.

Il va certainement nous dire la même chose que vous?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés